



SNES Martinique

Cité Bon Air, bât. B, route des Religieuses
97200 Fort-de-France

Tél : 05 96 63 63 27 Fax : 05 96 71 89 43

e-mail : s3mar@snes.edu

site Internet : www.martinique.snes.edu

CPPAP n° 0608 S 05185
Dépôt légal L100-00 -528/2003
Directeur de publication :
Yvon JOSEPH-HENRI



Une mandature (2009-2011) du SNES Martinique s'achève....

Le secrétariat du SNES Martinique vous présente les rapports d'activité et financier de cette mandature.

Ils sont le reflet de l'engagement quotidien de votre syndicat à vos côtés: prenez-en connaissance afin de pouvoir vous exprimer lors des votes organisés dans les établissements du 30 janvier au 13 février 2012.

La démocratie étant un maître mot dans notre syndicat, n'oubliez pas de prendre part aux votes aussi sur les rapports d'activité et financier nationaux que vous avez reçus par voie postale.

Lire et voter sur les rapports d'activité et financier, académiques et nationaux, c'est faire vivre notre syndicat !

SOMMAIRE

Rapport d'activité
Rapport financier

Page 2
Page 8

**POUR VOTER,
TU DOIS ETRE A JOUR
DE TA COTISATION**

SNES Martinique

Congrès des 5, 6 et 7 MARS 2012

Rapport d'activité du SNES Martinique

Ce rapport d'activité retrace les actions menées par notre section académique (S3) de Septembre 2009 au 31 Août 2011. Les syndiqués sont appelés à donner leur avis en votant sur le rapport d'activité et le rapport financier même si ce vote du rapport financier n'est pas une obligation puisque tous les comptes remontent au national qui doit faire valider ses comptes pour toutes ses sections.

Cette mandature a été particulièrement longue (3 ans) compte tenu de la décision du S4 de reporter d'un an les Congrès National et Académique à cause des élections professionnelles d'octobre 2011.

C'est dans le contexte particulier de la poursuite du mandat de N. SARKOZY marqué par un libéralisme toujours plus affirmé que s'est déroulée l'activité du S3.

Dans le domaine de l'Education, l'objectif de non- remplacement d'un départ à la retraite sur deux demeure l'axe principal d'une politique de réformes qui aboutit au démantèlement du Service Public. Nous n'avons cessé de dénoncer et de condamner :

- la réforme des lycées permettant des horaires à la carte rendant les collègues tributaires et des choix des élèves et des variations des emplois du temps,
- le renforcement des pouvoirs des chefs d'établissement avec, à la clé, l'autonomie des établissements et leur quasi privatisation,
- la purge colossale des postes fermés au prétexte que la Martinique est frappée par la baisse démographique,
- l'augmentation manifeste du nombre d'élèves par classe, particulièrement en collèges,
- la mise en place accélérée des réseaux Eclair dont le recrutement s'effectue au mépris de nos droits élémentaires et celle des préfets des études.
- la suppression puis la restitution partielle des filières dans l'enseignement professionnel et technique : dans ce dernier, la suppression des STI et la disparition de l'enseignement de la physique appliquée sont accompagnées d'une mascarade de reclassements !
- la réforme de l'évaluation,
- l'alourdissement et la dénaturation des missions des personnels par des tâches supplémentaires (livret de compétences, épreuve d'histoire des arts...) qui conduisent à une dégradation des conditions de travail des titulaires , notamment des TZR et des non titulaires,
- les suppressions des CIO

Dans notre académie, la casse de l'emploi s'est poursuivie avec de nouvelles suppressions de 710 postes depuis 2007 classant la Martinique parmi les académies les plus touchées par ces restrictions de postes. Le SNES a maintenu le cap envers et contre tout, proposant des actions communes avec les autres syndicats - malgré nos nombreuses divergences - pour faire front à ces ponctions organisées par l'administration rectorale. Les valeurs que nous défendons sont celles qui permettent, d'abord, d'élever le niveau scolaire de nos élèves afin de faire réellement fonctionner l'ascenseur social. Aujourd'hui, nous voyons bien que l'Ecole publique est en panne au profit de l'école privée sous contrat .

Nous combattons contre des réformes nationales qui atteignent de plein fouet un petit pays déjà lourdement frappé par une économie fragile ! Et dans la compétition mondiale, nous continuons de penser que c'est par la compétence que notre jeunesse trouvera des débouchés.

Le SNES MARTINIQUE a donc mené la lutte contre la désagrégation de nos métiers, en faveur d'un véritable progrès en matière scolaire.

Cependant, nous constatons que toutes ces attaques sèment parfois le doute parmi les personnels quant aux modalités d'actions dont nous disposons et à leurs résultats : les taux de grévistes fluctuent en fonction du degré d'exaspération face aux provocations de notre ministre.

Quoi qu'il en soit, pour faire avancer nos dossiers, nous avons régulièrement demandé et obtenu des audiences à monsieur le Recteur.

Une délégation du S.N.E.S. a aussi obtenu une audience avec la commission Education de la nouvelle équipe du Conseil Général pour aborder les nombreux problèmes liés à l'état du bâti dans les collèges et à leur câblage.

Par deux fois, lors du passage du Ministre de l'Education en Martinique, nous avons été reçus par un conseiller du ministre pour exposer tous les retards pris par notre académie.

Mais nous avons aussi - en lien avec la Guadeloupe, la Guyane et la Réunion - défendu des acquis spécifiques :

- Maintien de la bonification outre-mer dans le calcul des annuités pour les retraites,
- Maintien des 1000 points sous la forme des CIMM (Centre des Intérêts Matériels et Moraux) qui reprennent les contours retenus pour l'attribution des 1000 points sans élargissement exagéré,
- Maintien des 40% et revendication de la prise en compte de cette indemnité de vie chère pour les retraités martiniquais.

Face à la dégradation des conditions de vie ces dernières années, le SNES ne cesse de combattre pour le rétablissement des indemnités de déplacement et le remboursement des frais dus par le rectorat aux commissaires paritaires, pour la véritable prise en compte des personnels de remplacement et notamment de leurs indemnités, contre la multiplication des contrats ou leur absence au gré du rectorat.

Enfin, le SNES Martinique a mené la lutte pour que les personnels stagiaires qui le désirent soient affectés en Martinique et non dans l'Hexagone. Le SNES Martinique - de tous les combats - a aussi accru son soutien aux collègues dans des secteurs de plus en plus reconnus :

- Action sociale
- Emploi
- Juridique
- T.Z.R.
- Néo titulaires, stagiaires, non titulaires
- CO-PSY
- CPE

La section académique organise des stages de formation syndicale catégoriels ou axés sur les réformes en cours et leurs enjeux (TZR, commissaires paritaires, technologie, droits, préparation aux élections professionnelles 2011, Collèges, réforme des lycées ...). Ces stages, animés par des camarades du National ou par les secrétaires académiques, connaissent une participation notable des collègues, de plus en plus demandeurs d'informations.

Nous avons développé le principe des lettres flash et retravaillé le site de plus en plus visité (9000 visites depuis 2009)

Une autre préoccupation de la section académique a été d'assurer - à la demande des sections d'établissement - des visites de S1 et d'inciter les collègues à tenir des heures d'information syndicale dans leur établissement afin de faire vivre l'action syndicale. Nous avons visité par exemple les lycées de Ducos, Joseph Gaillard, Bellevue, Pernock, Bellefontaine et les collèges de Perrinon Cluny, Anses d'Arlet, Hubert Nero, Basse Pointe, Gros Morne, Saldès, Petit Manoir, Gérard Café.

Nous terminerons en rappelant la tâche écrasante que représente, pour les militants, le fonctionnement syndical. Le bilan de cette mandature exceptionnellement longue est un harcèlement des militants, traduit par l'affaiblissement de nos structures.

- Il devient difficile d'assurer le nécessaire renouvellement des militants, tant dans les établissements, qu'au sein des instances du SNES Martinique (commission administrative, bureau et secrétariat).
- Or, si l'action du SNES est reconnue, si jamais, autant qu'aujourd'hui, nous avons ressenti la nécessité de l'action syndicale pour éviter de disparaître, il convient de ne jamais oublier que cette action est le fait d'hommes et de femmes, dont les charges familiales et professionnelles sont réelles mais qui acceptent des sacrifices pour servir une cause et notre syndicat afin de faire reconnaître nos droits et en conquérir d'autres.

C'est ce sens de la communauté (loin du réseau de services trop habituellement pratiqué par d'aucuns), c'est ce sens du droit qu'on fait respecter et dont on élargit l'emprise (loin du service qu'on demande à un suzerain ou à un inféodé), qui constituent l'ossature de notre action, et pourraient résumer en quelque sorte ce bilan « politique ».

Le secteur EMPLOI

Quasiment au sortir de notre dernier congrès de février 2009 et depuis lors, le secteur Emploi n'a cessé d'être sur la brèche tant les attaques et les situations de plus en plus difficiles se sont multipliées. Ainsi le mouvement intra de 2009 fut plus que chaotique avec une FPMA (Formation Paritaire Mixte Académique) reportée 2 fois et ne se tenant finalement pas du fait du blocage par une minorité d'inféodés au K5F sabrant ainsi le paritarisme en lieu et place de l'Administration.

Le secteur Emploi n'a eu de cesse de travailler avec énergie sur tous les fronts, qu'il s'agisse des mutations, de la hors classe ou de la notation administrative. Il a réussi à faire réactiver et prendre toute sa place le groupe de travail permanent permettant de vrais échanges avec l'administration et de réelles avancées sur des questions cruciales pour les collègues telles que la hors classe (diminution des avis des chefs d'établissement et des IPR donnant lieu à toutes les iniquités que nous avons démontrées et dénoncées et ne respectant pas la notion de carrière, pourtant pierre angulaire de la hors classe).

Sur le plan également des mutations, nous avons réussi à recréer un mouvement intra en reprenant dès que possible les postes bloqués pour les stagiaires et en faisant des chaînes pour ramener un peu de fluidité dans ce mouvement fort contraint par les

suppressions massives de postes et les stagiaires à affecter. Nous avons aussi dans ce cadre de FPMA, combattu les velléités d'arbitraire menées par certains IPR pour propulser certains sur des postes très demandés et ce, en dehors de tout barème : la dernière FPMA fut plus que houleuse et nous devons rester vigilants.

C'est dans ce contexte de lutte quasi-permanente, et malgré des conditions de vote calamiteuses, que les élections professionnelles d'octobre 2011 ont vu renouvelée très largement la confiance des collègues en notre syndicat. En effet, avec 81% de sièges dans le second degré, toutes CAPA confondues, le SNES est confirmé comme LE syndicat réellement représentatif dans les collèges et lycées.

Cette victoire, car c'en est une, n'est qu'une étape et les combats qui nous attendent seront très durs et nécessiteront l'action de tous. Depuis des années, l'académie subit une véritable saignée: depuis 2007 ce sont 710 postes qui ont été supprimés. Pour donner une idée de l'ampleur du massacre, imaginez que disparaissent Bellevue, Gaillard, Fanon et Schoelcher. Ce ne sont pas les 98 postes annoncés au titre des suppressions pour la rentrée 2012 qui vont arranger les choses. 98 ! Exit les collèges du Diamant, de Basse Pointe et de Place d'Armes 2... Dans cette lutte pour préserver les postes, chacun a son rôle à jouer : les s1 en travaillant les DGH de leur établissement et en faisant des contrepropositions dès que c'est possible mais aussi tout un chacun en refusant les heures supplémentaires au-delà de celle qui peut être imposée. Refuser les HSA c'est déjà un acte militant qui permet d'éviter les postes à complément de service et parfois même de faire recréer des postes.

Nous savons bien que ce n'est pas toujours facile, que les collègues sont bien souvent dans la tourmente en butte à l'autoritarisme de certains chefs d'établissement mais ne pas résister c'est accepter de mourir à petit feu, c'est renoncer à ce qui fait le coeur de nos métiers.

Alors malgré les attaques incessantes contre notre statut et nos métiers, malgré la dérèglementation organisée que constitue le réseau ECLAIR, malgré le blanc-seing donné aux chefs d'établissement, malgré leur pouvoir accru (seul évaluateur, que devient l'aspect pédagogique fondamental pour les enseignants?), nous continuerons à informer, former et défendre les collègues à titre individuel et de manière collective lors des instances.

Le secteur JURIDIQUE

Le secteur juridique a essentiellement fonctionné par mail et par téléphone. La demande d'informations explose au moment des CAPA (avancement d'échelon, hors-classe, notation administrative, mutations)

Beaucoup d'interrogations sur les temps partiels, les disponibilités ainsi que sur la fameuse « prime » pour quitter le métier, dénotent assez d'une lassitude des collègues face aux conditions d'enseignement.

Parmi les questions récurrentes, beaucoup concernent le supplément familial de traitement et les retraites. Il est cependant assez difficile de renseigner les personnels sur le montant exact de leur pension de retraite.

Nous avons géré les nombreux dossiers des collègues en Congé Longue Durée (CLD) et en Congé Longue Maladie (CLM), qui rencontraient des difficultés (paie, durée, suppression des 40%, postes de réadaptation...) avec le rectorat.

Nous sommes en outre intervenus sur des cas de harcèlement moral exercé par les chefs d'établissement à l'encontre des personnels et avons défendu le cas de collègues sous procédure de licenciement.

Les attaques des chefs d'établissements ont été nombreuses sur des questions telles que la surveillance des brevets et des bacs blancs, le rattrapage des absences pour enfants malades, le nombre d'heures supplémentaires et de conseils de classe obligatoires. Nous avons systématiquement rappelé aux collègues leurs droits afin qu'ils ne se laissent plus bernier.

Il conviendra d'accroître les dispositifs d'accompagnement de collègues agressés par des élèves que les chefs d'établissement dissuadent de porter plainte et qui ne reçoivent aucune aide du rectorat.

Le secteur juridique a organisé des stages spécifiques et a pris part à certains stages TZR.

Le secteur CPE

Le secteur évolue grâce à l'action conjuguée de collègues encouragés par l'ensemble de la base. Les responsables du secteur n'ont cessé de défendre la catégorie en dépit des difficultés rencontrées. L'activité a été riche avec les collectifs académiques (un par trimestre) animés la plupart du temps par les responsables du secteur. Il faut cependant noter la venue de la secrétaire Nationale de Catégorie (Valérie HERAUT) qui a animé un stage fort en actualités sur le métier.

L'objectif premier de ces rencontres est de permettre aux collègues du terrain d'échanger sur l'actualité, les pratiques professionnelles, les actions, les perspectives et les problèmes rencontrés par l'ensemble des CPE. Ces échanges sont une richesse en informations qui permet aux responsables du secteur de participer de façon efficiente aux collectifs nationaux à Paris.

Cette pratique qui consiste à impliquer les syndiqués et même au-delà les collègues sympathisants à la vie du syndicat porte ses fruits. L'action du SNES est fortement reconnue et sa représentativité accrue. En effet, aux élections professionnelles d'octobre 2011 le SNES gagne 1 siège pour atteindre 7 sièges sur 8. Il reste donc largement majoritaire dans cette catégorie.

Les interventions des commissaires paritaires CPE du SNES permettent depuis de nombreuses années de préserver l'équité en matière de traitement de carrières des collègues et de se positionner comme un interlocuteur incontournable pour tout ce qui concerne la catégorie. Cette représentativité nous donne des responsabilités encore plus importantes à l'égard de ceux qui nous font confiance.

Les CPE du SNES continueront à défendre avec méthode et fermeté la catégorie, ils veilleront à ce que le métier ne soit pas dénaturé face à une administration qui ne recule devant rien.

Le secteur NON TITULAIRES

Tout d'abord, sur le point essentiel de l'emploi et du réemploi des professeurs non titulaires dans l'académie, la situation semble plutôt satisfaisante en terme de stabilité ; on ne remarque pas de baisse particulière de réemploi des professeurs non titulaires sur les années scolaires 2010-2011 et 2011-2012. Cette année scolaire, plus particulièrement, le nombre de collègues non titulaires non réemployés est assez faible. Il est même à noter que, dans certaines disciplines (espagnol ou SES par exemple), certains postes sont restés non pourvus assez longtemps après la rentrée.

Sur le volet non moins important des concours, les motifs de satisfaction sont variables : à partir de cette session 2012, de nouvelles modalités apparaissent au CAPES interne pour l'épreuve d'admissibilité : c'est désormais un dossier R.A.E.P (Reconnaissance des Acquis et de l'Expérience Professionnelle) qui remplace les épreuves écrites d'admissibilité. Dans notre académie, la mise en place par les IPR de formations pour indiquer aux collègues non titulaires comment monter leur dossier R.A.E.P s'est faite de façon plus ou moins tardive selon les disciplines. Pour l'instant, le recul n'est pas suffisant pour dire si ces nouvelles modalités s'avèrent favorables aux candidats.

En matière de nouvelles mesures, le recours à la vacation est désormais - théoriquement - illégal. Dans les faits cependant, il s'avère (faut-il s'en étonner ?) que plusieurs collègues non titulaires ont été placés en poste sur des vacations durant ces derniers mois. Interpellés là-dessus, les services du rectorat ne répondent pas ce qui traduit leur embarras. Il conviendra d'insister auprès du rectorat pour qu'il précise sa position sur ce dossier.

Les enseignants non titulaires subissent depuis fort longtemps des retards parfois très lourds (3 à 4 mois) dans le premier versement de leur salaire. Cette année encore, des collègues embauchés en septembre n'ont été payés qu'en ... décembre et encore, pour ne recevoir qu'une avance ! Il arrive aussi que le rectorat verse une avance mais la reprenne sous prétexte d'erreur. Ces situations plongent les collègues concernés dans un véritable désarroi. Nous avons pourtant eu, il y a environ deux ans, des entretiens à ce sujet avec la directrice des ressources humaines du rectorat. Elle s'était alors engagée à faire le nécessaire pour réduire ces délais excessifs. Depuis son départ, ce travail de concertation n'a pu être finalisé et ces retards de paiement perdurent. Il convient donc de remettre en place un travail de concertation avec le rectorat.

Elections professionnelles de 2011 : Faut-il rappeler à quel point le vote des enseignants non titulaires lors de ces dernières élections a été faible dans notre académie? Est-il nécessaire de refaire le tour d'horizon des multiples dysfonctionnements qui ont concouru à démobiliser les collègues ?

Pour une meilleure efficacité de l'action syndicale, nous invitons tous les non-titulaires à être particulièrement réactifs aux communications que nous leur envoyons.

Le secteur INFORMATION – COMMUNICATION

- *Les lettres flash, les envois aux syndiqués sur leur carrière.*

La mise à jour de phpAEA (gestion informatique et base de syndiqués) propre au S.N.E.S. initiée il y a deux ans porte ses fruits puisque le taux d'erreurs est passé de 10% de nos syndiqués à moins de 1%¹. Elle nous permet de cibler les informations précieuses pour les collègues (par discipline, par type d'établissement). Seuls 5 % de nos syndiqués n'ayant pas indiqués leur mail sont systématiquement destinataires d'informations papier.

L'envoi d'informations aux collègues par lettre flash nous permet de réduire de nombreux coûts que tant postaux logiciels. Nous avons aussi généralisé l'envoi de SMS pour informer les collègues.

- *Le site*

Le site du SNES Martinique n'a eu de cesse d'évoluer depuis 2009, à notre demande auprès du national et en concertation avec les instances. En effet, ce site a été rendu plus clair avec une arborescence fluide. Les progressions de visites démontrent que beaucoup de nos collègues utilisent ce moyen pour se renseigner et qu'il est devenu un outil de plus au service de nos syndiqués.

Il est à noter l'existence d'un forum sur le site.

¹Source : liste mailing sympa Snes Martinique

Le secteur IUFM

Nous syndiquons près de la moitié des stagiaires depuis 2009, avec des publications régulières, des informations à l'IUFM. Depuis la réforme, l'accès à ces collègues est devenu difficile (moins de présence à l'IUFM, 18 heures de présence dans les établissements).

Le secteur TZR

En raison de l'accroissement du nombre de mesures de carte scolaire, le secteur TZR a vu le nombre de demandes d'informations augmenter depuis 2009.. Les conditions d'exercice des TZR étaient exécrables dans notre académie (ISSR non payées, frais de déplacement, Rattachement administratif bougeant d'année en année...) : elles progressent dans notre académie grâce à l'action exclusive du S.N.E.S.

Le taux de syndicalisation des TZR majoritairement syndiqués au SNES est en croissance constante. Preuve en est que les stages TZR (en moyenne 3 stages par an) portent leurs fruits : plus de 30 collègues à chaque session. Cette année verra de nouveaux collègues rejoindre le collectif, toujours en prévision d'un futur nouveau responsable de secteur.

A noter également que le SNES National a pris la mesure des demandes des différentes sections académiques. Nous avons maintenant un contact direct entre nos TZR syndiqués et le service action juridique du SNES National pour tout ce qui concerne les recours (gracieux et contentieux), ainsi que les éventuels saisies du Tribunal administratif.

Le secteur ACTION SOCIALE

La secrétaire académique du SNES siège à la commission d'action sociale du rectorat qui se tient une fois par mois pour l'étude des dossiers d'aide.

L'action sociale concerne tous les fonctionnaires sans distinction de grade ni de statut, actifs ou retraités ainsi que ceux de l'enseignement privé sous contrat d'association.

Le champ d'intervention de la commission est large car elle étudie les demandes d'aide aux études, aides aux retraités, secours urgents.

Un constat s'impose au terme de ces trois années d'exercice : le nombre de secours augmente alors que les fonds diminuent. Les retraités sont particulièrement touchés ; on note une augmentation de leurs dossiers pour une dotation en stagnation.

Le secteur RETRAITES

Etat de la syndicalisation

Le S1 des retraités du SNES est composé à ce jour de 28 membres. Tout comme les dirigeants au niveau du S4, il s'agit pour nous de garder autant que possible les adhérents partis à la retraite. C'est la raison pour laquelle nous sommes soucieux d'avoir la liste des nouveaux retraités. Aussi, nous sommes nous appuyés sur le S3 afin d'obtenir du rectorat ladite liste.

Activité du S1

Le S1 se réunit trois fois dans l'année. Comme tous les membres ne peuvent être présents (certains sont même dans l'Hexagone) un compte-rendu des réunions est envoyé à tous. Les retraités sont informés du S3 grâce à la présence, dès que possible, aux CA du Secrétaire du S1 des retraités, et ils discutent des points qui concernent la vie du syndicat académique. Mais ils sont particulièrement intéressés par les questions touchant la vie des retraités et les relations avec les différentes organisations syndicales de retraités.

C'est ainsi l'AG des retraités des 9 et 10 février 2011 – auquel assiste dans l'Hexagone le Secrétaire du S1 des retraités – a beaucoup traité du *Bilan et du projet des réformes de la protection* présentés par le gouvernement : même si les questions de travail et d'unité avec les organisations syndicales de retraités ont occupé une grande place dans les débats. L'avenir de la FGR-FP (Fédération générale des retraités de la fonction publique) a été – et l'est toujours- à l'ordre du jour.

Le S1 s'apprête à travailler à la préparation du congrès du SNES et de la FGR-FP : des questionnaires concernant le congrès du SNES sont déjà envoyés par le moyen des circulaires.

Le S1 dans la FGR-FP locale

La participation à nos réunions de la camarade Maryse COFFRE, qui fut pendant de longues années membre du bureau du SNES Antilles-Guyane et actuellement secrétaire départementale de la FGR-FP, nous permet d'être régulièrement informés des activités de la section Martinique et d'être présents aux manifestations que celle-ci organise.

Syndicalisation

Le nombre de syndiqués s'est effrité depuis 2008 avant d'amorcer une remontée depuis septembre 2010.

715 juillet 2008

672 juillet 2009

589 juillet 2010

605 juillet 2011

Ces seuls chiffres ne permettent pas de faire une analyse fine de la syndicalisation dans notre île.

Malgré des différences de rythme, le taux global de syndicalisation remonte depuis septembre 2010 laissant augurer un rattrapage du niveau 2008 d'ici la fin de l'année scolaire.

Seul ce début d'année aura vu une baisse drastique de nos syndiqués au cours du mois de novembre (-15%). Nous finissons cette année civile à +10%, soit la plus forte progression toutes académies confondues.

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

Le SNES confirme sa position de première organisation syndicale du second degré et maintient largement sa position majoritaire lors des élections professionnelles. Le syndicat s'est insurgé des conditions lamentables d'organisation et de déroulement de ce vote électronique. Le résultat obtenu en est d'autant plus remarquable.

CAPA Agrégés : 53% de participation ; SNES : 66% des voix = 7 sièges/10

CAPA Certifiés : 45% de participation ; SNES : 66% des voix = 13 sièges/20 (+ 1 siège)

CAPA CoPsy : 56% de participation ; SNES : 100% des voix = 5 sièges/5

CAPA CPE : 73% de participation ; SNES : 81% des voix = 7 sièges/8 (+1siège)

LE RAPPORT FINANCIER

Analyse globale

La situation financière du S3 reste saine. Nous n'avons plus de dette envers le S4, le prêt pour le duplicopieur ayant été soldé sur l'année 2009-2010. Nous avons fourni de gros efforts pour stabiliser notre situation malgré la baisse des cotisations enregistrée après les événements de 2009. Pour cela nous avons divisé par deux notre poste le plus important, celui des envois postaux et de l'affranchissement en développant notre communication par le net et les sms. A noter que si le poste Reprographie ne diminue que très légèrement c'est parce que nous avons amélioré la qualité de nos envois en y mettant de la couleur. Par ailleurs, le montant de nos cotisations sociales a sensiblement augmenté depuis la fusion de notre immatriculation avec le national. Cette fusion a généré une perte d'exonération spécifique DOM mais elle nous sera rendue après intervention du S4. Enfin, un nouveau poste de charges est apparu ces deux dernières années, celui de l'administrateur judiciaire. Nous payons un administrateur qui est chargé de recueillir les fonds pour la démolition et la reconstruction de la cité Bon Air. Le SNES est le plus gros contributeur et le seul à honorer tous les appels de fonds. Nous bénéficions d'une surface de local de 295 m² et se pose la notre relogement. La démolition étant prévue pour 2013, le prochain défi du S3 est de trouver un nouvel emplacement question de toute urgence de qui garderait les commodités nécessaires à un bon fonctionnement de la section.

RAPPORT FINANCIER S3 MARTINIQUE 2009-2011

COMPTE DE RESULTAT D'EXPLOITATION					
CHARGES	2009-2010	2010-2011	PRODUITS	2009-2010	2010-2011
EAU -ELECTRICITE	818,07	1227,94	Cotisations	121561,72	123135
PRODUIT ENTRETIEN	435,63	328,67	IMPAYES	1437,1	1372,1
PETIT MATERIEL	304	589,48	REVERSEMENT S4	71173	75177
FOURNITURE BUREAU	477,14	821,3	SUBVENTION S4	17000	17000
PAPIER ENVELOPPE	1227,95	503,18	REVENUS FESTIVAL	36,03	164,65
CONSOMABLE INFORM.	2351,5	1021,3			
LOCATION COPIEUR	2604	2604			
LOCATION MACH.AFFRANCHIR	970,3	1201,95			
ENTRETIEN LOCAUX ET NETTOYAGE	4842,58	4780,14			
REPROGRAPHIE	1465,14	1448,26			
ADMINISTRATEUR	2548,94	127,92			
TELECOMMUNICATIONS	3963,83	3780,98			
POSTE ET AFFRANCHISSEMENT	6471,19	3384,02			
COMMISSIONS BANCAIRES	1117,14	1180,06			
TAXES FONCIERES	1710	1715			
REMUNERATION DU PERSONNEL	18567,64	18787,6			
COTISATIONS SOCIALES	7818,4	9122,01			
FRAIS DE STAGES S3	3457,48	2322,01			
FRAIS DE DEPLACEMENT (rbst S4)	4692,67	4725,33			
FRAIS DE RECEPTION (Secr.Nat.)	1090,9	1322,31			
TOTAUX	66934,5	60993,46		211207,85	216848,75
Soldes comptables	43351,93	44593,93			

Le rapprochement bancaire est juste pour les deux années.

Le détail exhaustif des comptes de charges du livre global est consultable par la commission de transparence des comptes.

Les comptes 2009-2010 ont été vérifiés par les Commissaires aux comptes au titre de l'année 1 de la réforme comptable des syndicats.

Les comptes 2010-2011 ont été remis à la trésorerie nationale et seront approuvés par la prochaine CA Nationale après la vérification des CAC.